

Grève des médecins : les patients mécontents

Des associations de patients demandent au gouvernement de garder le principe du tiers payant généralisé et trouvent le refus des médecins incompréhensible.

Vincent Vériér | 06 Janv. 2015, 07h00 | MAJ : 06 Janv. 2015, 08h26



Colmar (Haut-Rhin), hier. Les médecins libéraux grévistes reviennent à la feuille de soins pour marquer leur refus du tiers payant généralisé. Un mode de protestation critiqué par des associations de patients. **(Photo PQR/ « l'Alsace »/Dominique Gutekunst.)**

« **Ne cédez pas !** » Alors que le mouvement des médecins, notamment contre la généralisation du tiers payant, se poursuit, plusieurs associations de patients demandent au gouvernement (<http://actualites.leparisien.fr/gouvernement.html>) de tenir bon. « Cette généralisation est un vrai progrès social, insiste Arnaud de Broca, le secrétaire général de la Fnath (Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés).

S'il y a sans doute des améliorations techniques à apporter dans sa mise en œuvre, le principe doit rester. Aujourd'hui, des patients ne se font pas soigner parce qu'ils n'ont pas les moyens d'avancer les frais de santé. »

Même écho côté CISS. Ce puissant collectif (qui regroupe une quarantaine d'organismes, comme l'Association des paralysés de France (<http://actualites.leparisien.fr/france.html>) ou la Ligue contre le cancer) le répète à l'envi : « Les Français plébiscitent le tiers payant, insiste Marc Paris (<http://actualites.leparisien.fr/paris.html>), son porte-parole. La position des médecins est incompréhensible. » Discrètes au début du mouvement, les associations de patients sortent du bois depuis que certains syndicats de praticiens ont appelé leurs adhérents à pratiquer une guérilla administrative en refusant la carte Vitale pour engorger les services de l'Assurance maladie. « Cela va retarder les remboursements des soins de santé, s'insurgent-elles. Et, une nouvelle fois, les patients les plus fragiles seront pénalisés. »

L'Elysée exclut d'abandonner la réforme

Les médecins, eux, voient dans le tiers payant généralisé une étatisation de leur profession, des lourdeurs administratives, et s'interrogent sur les délais de paiement. Une inquiétude confortée par les chiffres publiés la semaine dernière par l'Observatoire du tiers payant. Le site Internet lancé il y a deux mois, animé par un généraliste de Tourcoing (Nord), Bertrand Legrand, a épluché 160 000 feuilles de soins transmises par ses confrères pour en ressortir les cas les plus indécents selon lui : 980 jours pour une

feuille de soins papier envoyée à la CPAM de Roubaix-Tourcoing ou encore 585 jours pour la CPAM d'Ile-et-Vilaine. Interrogée, la Cnam indique que ces chiffres « ne correspondent pas aux éléments [...] en [sa] possession » et rappelle que les délais de traitement avoisinent 16 jours pour les feuilles de soins papier et 3 pour celles électroniques. Hier, François Hollande a été clair : non à la mise au rebut du tiers payant, mais oui à un système plus efficace et simple.

VIDEO. Grève des médecins : pourquoi refusent-ils le tiers payant ?

VIDEO. Généralisation du tiers payants: les médecins boycottent la carte Vitale

> Restez informés ! Inscrivez-vous gratuitement aux newsletters et alertes du Parisien (<http://connect.leparisien.fr/newsletters>)

Le Parisien

Voir tous les articles de la rubrique ► (</espace-premium/actu>)